

à la
découverte de nos
trésors

Politique Familles et Aînés

SAINT-ÉPIPHANE



MRC de
Rivière-du-Loup



AVANT-PROPOS

La présente MADA¹ résulte des besoins exprimés par les familles et les aînés lors des consultations. Elle donne une vue d'ensemble des services offerts et identifie ceux à améliorer ou à mettre en place pour assurer la vitalité de la municipalité et le bien-être de ses citoyens, tout en tenant compte des changements démographiques. Par conséquent, elle aspire à mettre en place des mesures pour le mieux-

être des familles et des personnes aînées en étant un guide et un outil de référence pour le conseil municipal. Par l'adoption de la politique territoriale et du plan d'action municipal, le conseil municipal de Saint-Épiphane a réaffirmé sa volonté d'améliorer la qualité de vie des familles et des personnes aînées et de placer celles-ci au cœur de ses priorités.

PRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE

Constituée le 1er juillet 1855, la municipalité de Saint-Épiphane est installée presque au centre de la MRC de Rivière-du-Loup, à 25 km au sud-est de la ville du même nom. Cette municipalité compte un peu plus de 800 Épiphanaises et Épiphanais et couvre une superficie d'environ 82,36 km².

La paroisse de Saint-Épiphane fut constituée civilement le 1er juillet 1855 sous le nom de canton de Viger. C'est le 20 mars 1894 qu'elle fut rebaptisée du nom qu'on lui connaît aujourd'hui. Son nom souligne l'apport d'un bienfaiteur de la fabrique, l'abbé Épiphan Lapointe, le premier curé désigné de la paroisse en 1863.

D'une vocation agricole bien affirmée, la municipalité bénéficie d'un point de service du CLSC Rivières et Marées qui dessert également les municipalités environnantes. Saint-Épiphane offre une variété de paysages qui s'étagent du nord au sud. À partir de

la vallée de la rivière Verte au caractère très agricole, le relief s'élève progressivement vers le plateau appalachien plus boisé. À la hauteur du 4^e rang, la vue porte jusqu'aux montagnes charlevoisiennes.

Le territoire et la toponymie de Saint-Épiphane portent encore les traces d'une ancienne réserve amérindienne Malécite située au nord-est de la municipalité et qui a été expropriée, en 1869, au profit des colons de la région.



¹MADA : Municipalité Amie des Aînés

MOT DE LA MAIRESSE

La municipalité de Saint-Épiphane est fière d'offrir à la population cette nouvelle mise à jour de votre politique Municipalité Amie des Aînés (MADA). Cette politique et son plan d'action, qui ont été élaborés pour donner suite à des consultations auprès de nos citoyens de tous âges, est une politique qui fera de Saint-Épiphane un endroit agréable pour les aînés.

J'ai la ferme intention, appuyée des membres du conseil municipal, de donner suite aux suggestions de la politique et de son plan d'action et j'invite la population à en prendre connaissance afin que tous ensemble nous puissions améliorer la qualité de vie de notre municipalité. Cette politique est accompagnée d'un plan quinquennal d'actions concrètes qui guideront à court et long terme votre conseil municipal dans les décisions à prendre pour l'avenir de notre communauté.

Je tiens à remercier le conseiller responsable, Monsieur Vallier Côté, tous les membres du comité pour leur implication, leur générosité et leur excellent travail, ainsi que la chargée de projet, Madame Julie Couvrette, qui a su mener à bien ce beau projet.



Rachelle Caron

Rachelle Caron

Mairesse

MOT DU RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLES ET AÎNÉS

Un comité de la politique municipale amis des aînés (MADA) a été mis en place dans le but de réaliser un plan d'action suivant les constats obtenus lors de l'élaboration du portrait de la situation pour les aînés sur le territoire de la municipalité de Saint-Épiphanie. Le comité a été mis à contribution dans l'identification des actions, avec l'aide d'intervenants d'expérience et dévoués, et il s'est penché sur plusieurs domaines d'intervention de cette politique.

Des actions ont été priorisées, puis validées et complétées auprès des services municipaux concernés. Le calendrier de réalisation, les ressources disponibles et l'état de connaissance de certaines problématiques ont guidé le choix des actions finales, qui sont ici présentées. Il est prévu que le plan d'action fasse l'objet d'un bilan sur une base annuelle. Le comité de pilotage de la politique fera office de comité de suivi pour la mise en place du plan d'action. Les actions pourraient être revues ponctuellement selon les changements survenus dans l'organisation municipale ou selon les opportunités qui se présentent.

Les membres du comité (MADA) pour notre municipalité étaient mesdames Marie-Paule Jalbert, Gaétane Beaulieu et Kathleen Borgia et messieurs Berthier Lebel, François Larouche et Guillaume Cantin et moi-même Vallier Côté responsable élu, merci à vous tous pour votre travail, votre dévouement à la cause. Ce fut un plaisir de mener à bien ce projet pour notre communauté avec votre collaboration.



Vallier Côté

Vallier Côté

Conseiller responsable des questions familles et aînés

LE COMITÉ DE PILOTAGE

La municipalité a procédé à la création d'un comité de pilotage responsable de soutenir la chargée de projet dans l'élaboration de la politique et de son plan d'action. Composé de personnes représentatives du milieu et relevant du conseiller municipal responsable des questions familles et aînés, il avait pour mandat d'assurer l'élaboration du plan d'action, en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie tout en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population.

LA THÉMATIQUE DE LA DÉMARCHÉ

À la découverte de nos trésors

« À la découverte de nos trésors », réfère aux richesses que recèle notre vaste territoire. Le thème nous invite à partir à leur découverte au sein de nos équipes, dans un esprit de partage. D'un point de vue graphique, la ligne pointillée bleue nous trace le chemin à suivre pour l'exploration de notre territoire, nous rappelant la proximité et le mouvement du fleuve. Quant au X, il symbolise l'objectif à atteindre et les trésors à dénicher. L'écriture manuscrite met en valeur l'aspect humain de notre démarche, en plus de rappeler les notes d'un carnet de voyage, qu'il nous faudra tenir à jour! Les teintes bleutées nous ramènent au fleuve, notre principal trésor et le dégradé des couleurs symbolise bien la constante évolution et la progression dans la mise en action. Qu'ils soient là, sous nos yeux, ou enfouis, nos trésors valent qu'on les rappelle à nos mémoires et qu'on les fasse rayonner!

à la
découverte de nos
trésors
Politique Familles et Aînés
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Membres du comité de pilotage de Saint-Épiphanie

Vallier Côté, RQFA²
municipalité de Saint-Épiphanie

François Larouche
représentant des familles

Berthier Lebel
représentant des aînés

Guillaume Cantin
représentante des familles et des
nouveaux arrivants

Kathleen Borgia
représentante des familles et des
nouveaux arrivants

Gaétane Beaulieu
représentante des aînés

Marie-Paule Jalbert
représentante des aînés

Claire Bilocq
organisatrice communautaire, CISSS³

Julie Couvrette
chargée de projet PFM/MADA
MRC⁴ de Rivière-du-Loup

²RQFA : Responsable des questions familles et aînés

³CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux

⁴MRC : Municipalité régionale de comté

PORTRAIT STATISTIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE



LE PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Population totale
827
HABITANTS

Âge médian
43,5
ANS



LE TRANSPORT ET LA MOBILITÉ

Durée moyenne du
trajet domicile-travail
20,3
MINUTES

Durée moyenne du
trajet vers la ville centre
19
MINUTES



LE LOGEMENT ET L'HABITATION

81,4 %
SONT PROPRIÉTAIRES

17,1 %
SONT LOCATAIRES



COMPOSITION DES MÉNAGES

36,3 %
DES MÉNAGES SONT
COMPOSÉS D'UNE
PERSONNE SEULE

57 %
DES MÉNAGES
VIVENT EN COUPLE

Source : Portrait statistique, CLD⁵ de
Rivière-du-Loup, 2019

⁵CLD : Centre local de développement

PLAN D'ACTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE



AXE D'INTERVENTION 1 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE Volet « Espaces extérieurs et bâtiments »

OBJECTIF 1 : Offrir l'accès à des sentiers de randonnée.

- Élaborer et réaliser un projet de réseau de sentiers en forêt.
- Rafraichir le sentier asphalté autour du parc.

OBJECTIF 2 : Permettre aux aînés d'avoir accès à un point d'eau pour se rafraîchir en période de canicule.

- Réaliser l'aménagement du projet « Jeux d'eau ».
- Planifier un accès à un point de ravitaillement en eau.

OBJECTIF 3 : Développer, améliorer et/ou adapter les parcs aux besoins des citoyens de tous âges.

- Considérer le rapport PAPERS⁶ dans le développement, l'amélioration et/ou l'adaptation des parcs.
- Contribuer aux travaux de développement du prochain parc.
- Aménager un terrain de pétanque.

OBJECTIF 4 : Consolider la Bibliothèque comme troisièmes lieux.

- Poursuivre l'élaboration du projet de mise à jour de la bibliothèque.
- Aménager une salle multifonctionnelle à la bibliothèque favorisant la tenue d'activités communautaires et culturelles.

Volet « Habitat et milieu de vie »

OBJECTIF 5 : Assurer la poursuite et le développement du projet de jardins communautaires et collectifs.

- Conserver et entretenir le jardin collectif.
- Développer de nouvelles parcelles plus centrales ou des jardins surélevés ou pour répondre aux besoins des aînés.
- Offrir des ateliers intergénérationnels sur le jardinage.
- Promouvoir les jardins communautaires, les parcelles et jardins surélevés disponibles, via les médias municipaux.

OBJECTIF 6 : Augmenter l'accessibilité à des logements ou à des habitations.

- Accompagner les promoteurs désirant construire des logements.
- Promouvoir les quartiers où la construction de petites maisons est permise.

⁶PAPERS : Projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs



AXE D'INTERVENTION 2 - SANTÉ, BIEN-ÊTRE, SERVICES ET SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

Volet « Santé et bien-être »

OBJECTIF 1: Assurer la disponibilité de services et de soins adaptés et accessibles aux aînés.

- Effectuer des moyens de pression auprès de la Santé publique et du gouvernement provincial et adopter une résolution pour le retour des services au CLSC de Saint-Épiphanie.

OBJECTIF 2: Faciliter le développement ou la poursuite de projets favorisant une saine alimentation.

- Assurer à un meilleur accès à une diversité de denrées de qualité et abordables.
- Promouvoir et soutenir les initiatives en faveur d'une saine alimentation.

Volet « Services et soutien communautaire »

OBJECTIF 3 : Informer les aînés sur les services en santé et les services sociaux disponibles sur le territoire.

- Informer les aînés sur les services territoriaux et locaux disponibles.

Volet « Sécurité »

OBJECTIF 4 : S'assurer de joindre les aînés pour leur communiquer des informations en lien avec la sécurité.

- Informer les citoyens sur les plans de mesures d'urgence.
- Lors de rassemblements citoyens, tenir un kiosque de soutien au téléchargement de l'application « IdSideEcho ».

OBJECTIF 5 : Agir auprès des propriétaires de chien (s) sur le respect des règlements municipaux.

- Poursuivre la campagne de sensibilisation pour l'enregistrement des animaux et le respect du règlement municipal sur les chiens attachés.



AXE D'INTERVENTION 3 - TRANSPORT ET MOBILITÉ

OBJECTIF 1 : Améliorer la sécurité dans les rues.

- Suivi de la mise en œuvre du plan de mobilité durable (PMD) et déplacements actifs.



AXE D'INTERVENTION 4 - VIE SOCIALE, RÉCRÉATIVE ET COMMUNAUTAIRE

Volet « Loisirs »

OBJECTIF 1 : Rehausser l'offre de loisirs et la participation des 55 ans et plus.

- Interroger les aînés pour connaître leurs intérêts en matière d'activités.
- Formaliser le choix d'un lieu pour la tenue d'activités sportives intérieures.
- Implanter un club de Vie Active.
- Implanter une ligue de pétanque.

OBJECTIF 2 : Développer l'offre culturelle.

- Soutenir les organismes désirant développer une programmation de projections de films à caractères culturel et artistique d'intérêt pour les aînés.
- Développer une offre de spectacles pour les aînés.

OBJECTIF 3 : Développer l'offre d'activités communautaires.

- Concevoir une offre de formations et d'activités communautaires et planifier des moments de socialisation libre à la bibliothèque.

Volet « Participation sociale »

OBJECTIF 4 : Encourager la participation sociale.

- Permettre un espace de concertation des organismes, regroupements et comités nécessitant l'implication bénévole des citoyens dans la municipalité.
- Répertorier et diffuser les offres de bénévolat.
- Inviter les nouveaux arrivants à participer à la vie sociale de Saint-Épiphanie.
- Bonifier le mode de diffusion des offres de bénévolat aux citoyens afin de mieux atteindre les aînés.

Volet « Respect et inclusion sociale »

OBJECTIF 5 : Déployer des conditions favorables au maintien ou à la création d'interactions sociales pour contrer l'isolement social et la solitude chez les aînés.

- Promouvoir le service de téléphone et visite d'amitié du CAB⁷.
- Déployer l'initiative « Voisin solidaire ».
- Relancer des groupes de cuisines collectives.
- Implanter l'initiative Café Ludo.

⁷CAB : Centre d'action bénévole



AXE D'INTERVENTION 5 - COMMUNICATION ET INFORMATION

OBJECTIF 1 : Renforcer la diffusion d'information aux citoyens.

- Étudier la possibilité de procéder à l'envoi de 4 éditions d'un feuillet municipal de plusieurs pages versus un envoi mensuel moins volumineux.
- Étudier la possibilité de mettre en place un système d'abonnement pour les citoyens désirant recevoir le bulletin municipal par la poste et un envoi électronique de type infolettre pour les autres.

OBJECTIF 2 : Accroître le nombre de citoyens âgés apte à s'informer via les médias modernes.

- Offrir des formations d'utilisation de tablettes à la bibliothèque.
- Poursuivre les communications virtuelles et papiers pour rejoindre un maximum de citoyens.

SUIVI DE LA DÉMARCHE

Afin d'assurer la mise en œuvre du plan d'action, un comité de suivi a été constitué. L'élu responsable des questions familles et aînés de concert avec les membres du comité de suivi s'assurent donc du suivi et du soutien des actions en cours d'implantation afin d'apporter au besoin des pistes de solution.

Le comité de suivi a la responsabilité de :

- suivre et soutenir la réalisation des actions;
- soutenir la mise à jour annuelle du plan d'action à la lumière des progrès réalisés, des changements en cours dans le milieu de vie et des consensus dégagés quant aux objectifs;
- formuler des recommandations à l'intention du conseil municipal;
- faciliter la circulation de l'information.

Cette PFM/MADA a un cycle de vie qui s'étale sur cinq ans. De nature adaptative, le processus de suivi tiendra compte des réalités changeantes des familles et des aînés et des réalités relatives au territoire et aux événements, tout en étant sensible aux réalités des parties prenantes.



En partenariat avec :

